

# *Déclaration*

---

95/10

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

**DE**

**L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,**

**MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**

**À L'OCCASION DU FORUM ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

**QUÉBEC (Québec)  
Le 15 février 1995**



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**Canada**

Monsieur le maire, Monsieur Lavoie, Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté votre invitation. En effet, le gouvernement fédéral est fier de pouvoir s'associer avec un groupe aussi dynamique et innovateur que le vôtre. Je suis heureux de constater que le Forum économique de la région de Québec a réuni près de 400 participants provenant de 25 secteurs différents de l'économie. En effet, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sait pertinemment que pour s'attaquer avec succès au développement régional, il faut réunir le plus grand nombre d'acteurs possible.

À ce titre, le gouvernement fédéral a toujours joué un rôle de facilitateur du développement régional, un rôle de soutien aux projets de développement, à la grandeur du territoire québécois, mais aussi de façon bien évidente dans la grande région de Québec. La conception du développement régional, vous êtes bien placés pour le savoir, a évolué avec le temps. Ainsi, un certain nombre de facteurs expliquent le repositionnement effectué par le Bureau fédéral de développement régional (Québec) [BFDR(Q)] et nous amènent à revoir, en tant que gouvernement, notre approche au développement régional.

L'économie mondiale est désormais pleinement intégrée. L'éloignement géographique, élément au coeur du débat sur le développement régional depuis longtemps, n'est plus un facteur négatif. L'internationalisation des échanges nous force donc à modifier la vision traditionaliste du développement régional et à l'intégrer dans le cadre plus large d'un marché sans frontières.

Les pays en développement sont rapidement en train de devenir de sérieux concurrents dans certains domaines. L'équilibre des forces économiques du marché mondial change donc.

La nouvelle économie mondiale sera fondée sur le savoir. Un développement économique réussi repose maintenant sur l'innovation technologique, la formation, les idées.

Dans ce contexte, le renouvellement stratégique du Bureau fédéral vise un seul grand objectif : aider les entrepreneurs de nos régions à réaliser leur plein potentiel de développement dans le cadre de la nouvelle économie mondiale.

Cette orientation est fondée sur un double constat bien simple : depuis plus de 15 ans, les PME [petites et moyennes entreprises] créent chaque année, au Québec comme dans l'ensemble du Canada, environ 80 p. 100 des nouveaux emplois. Par ailleurs, pour survivre et prospérer, les PME doivent se brancher résolument sur la mondialisation des marchés.

Ainsi, le BFDR(Q) a entrepris, en mars dernier, de cibler davantage son action sur le développement des PME et d'axer ses interventions autour de certains créneaux névralgiques : l'innovation technologique, le développement des marchés, la

réalisation de projets régionaux catalyseurs et le soutien de l'entrepreneurship.

La prospérité et la croissance de notre pays repose sur notre capacité à innover. Les participants au forum savent très bien que la croissance économique future du Québec et du Canada est liée à notre capacité d'innover et de mettre à contribution les technologies de pointe. La région de Québec est bien engagée dans cette voie depuis plusieurs années. Le gouvernement fédéral est fier d'avoir participé à l'implantation d'établissements de recherche dans divers domaines scientifiques dans la région. Je pense, entre autres, à l'Institut des biomatériaux du Québec, à l'Institut de recherche du Centre hospitalier de l'Université Laval et à l'Institut de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec, sans oublier Forintek. La région de Québec dispose ainsi d'une masse critique de chercheurs qui font l'envie du monde entier. Au fil des ans, la grande région de Québec s'est distinguée comme un véritable pôle de recherche et de développement. La présence du gouvernement fédéral dans la région de Québec a eu des effets bénéfiques en termes de retombées économiques.

En matière de développement des marchés, l'objectif du gouvernement du Canada est de fournir aux entrepreneurs les outils nécessaires pour affronter avec succès un nouveau contexte mondial. La création de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] et les accords de commerce interprovincial ont engendré des occasions nouvelles et de nouveaux défis auxquels nous devons nous adapter. Ainsi, nos efforts doivent porter d'une façon pressante sur le développement des marchés pour nos entreprises. Le BFDR(Q) s'est ainsi vu confier le mandat de bras livreur des programmes d'appui à l'exportation du gouvernement du Canada, et ce pour l'ensemble du Québec. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada et le BFDR(Q) ont signé, en mai dernier, un protocole d'entente en vue notamment de promouvoir et d'accroître l'accessibilité des programmes et services du gouvernement fédéral en matière de développement des marchés internationaux. Il faut non seulement identifier les nouveaux marchés, mais aussi préparer, informer et appuyer nos entreprises par le biais des programmes et des services du réseau international du gouvernement du Canada et de ses partenaires.

Le gouvernement de M. Jean Chrétien s'est fixé une tâche prioritaire : la croissance économique et l'emploi. Le commerce international est la clef de notre prospérité. Les missions commerciales du premier ministre en Asie et en Amérique latine, couronnées de succès, démontrent bien notre ferme détermination à cet égard. Le gouvernement fédéral a ici un rôle important à jouer. Il peut ouvrir des portes aux entreprises, il peut briser certaines barrières, il peut utiliser son influence et ses ressources pour aider nos entreprises à conquérir des marchés. Bref, il dirige une fantastique équipe, l'Équipe Canada.

Le nouvel Énoncé de politique étrangère que mon collègue le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et moi-même avons dévoilé la semaine dernière, vise à appuyer nos efforts en matière de croissance et de création d'emplois au pays. Cette nouvelle politique servira les intérêts des PME partout au pays. Elle reconnaît leur rôle primordial dans la croissance de notre économie.

Au cours des prochaines années, rien ne devra être négligé pour favoriser davantage le partenariat entre tous les paliers de l'intervention économique.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé dans cette voie avec nos partenaires du gouvernement québécois et du monde des affaires. C'est ainsi que le Centre Info-Entrepreneurs a pu être ouvert à Montréal. Ce centre regroupe non seulement une vingtaine de ministères fédéraux sous le leadership du BFDR(Q) mais également le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec et surtout la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

La mise sur pied du Centre Info-Entrepreneurs revêt une importance plus que symbolique. Il constitue l'exemple même du type de partenariat que nous devons établir à l'avenir. Il est également la preuve indéniable que de telles collaborations sont tout à fait réalisables et rentables pour les clients. La clef de notre avenir collectif est là.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral a réitéré son engagement de répondre à la demande grandissante de centres de services de ce genre dans son plan d'action intitulé *L'innovation : la clé de l'économie moderne*. Nous augmenterons ainsi de 15 millions de dollars par année notre investissement dans de tels centres. Nous prévoyons aussi engager encore plus les organismes hôtes dans la collectivité comme les chambres de commerce et les conseils économiques.

Un autre exemple de partenariat, fédéral-provincial-municipal est celui du programme Travaux d'infrastructure Canada-Québec entériné le 7 février 1994. Après un an de fonctionnement, on peut dire : mission accomplie. En effet, près de 1 600 projets ont été inscrits à ce programme dans l'ensemble du Québec. Ces projets généreront des investissements de 1,66 milliard de dollars et contribueront à la création de 21 000 emplois-années au Québec. Ce partenariat continuera, au cours des 12 prochains mois, à stimuler l'économie de toutes les régions du Québec.

Enfin, ici même dans la région de Québec, un partenariat réunissant le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, la Société des établissements de plein air du Québec, la Communauté urbaine de Québec, la ville de Beauport et Hydro-Québec a permis la concrétisation du projet d'aménagement du Parc de la chute

Montmorency. Voilà un autre exemple de complémentarité que le gouvernement du Canada s'efforce de développer avec le gouvernement du Québec, le secteur privé et les intervenants du milieu dans le but de favoriser la réalisation de projets rentables permettant d'accélérer le développement économique du territoire québécois. Dans tous ces cas, le gouvernement fédéral est un partenaire actif, engagé et soucieux de contribuer à l'épanouissement du Québec.

Il faut cependant reconnaître qu'il existe encore des obstacles à la conclusion de partenariats fructueux. Ces obstacles revêtent la forme de chevauchements ou de dédoublements entre les organismes.

Le gouvernement fédéral a fait connaître sa position sur ce sujet à plusieurs reprises au cours des 15 derniers mois. Notre position se résume ainsi : aux discussions et aux chevauchements, nous avons pris le parti de substituer l'efficacité et la concertation. Il était de notre devoir d'assurer à la fois une plus grande simplification et un meilleur fonctionnement des programmes et services. S'il y a une certaine lourdeur du système, elle sera éliminée. Au cours des mois et des années à venir, nous avons la ferme intention de poursuivre résolument sur cette lancée. Nous entendons multiplier les initiatives de concertation et d'harmonisation.

En guise de conclusion, permettez-moi de dire que le gouvernement fédéral entend poursuivre ses efforts pour créer un climat économique et fiscal favorisant la vitalité des PME. Mon collègue le ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, s'est engagé à favoriser le développement des PME, son budget le démontrera.

Je tiens encore une fois à vous remercier de votre cordiale invitation. Notre action correspond tout à fait aux nécessités actuelles de l'économie et aux besoins des économies régionales. Je suis persuadé que notre approche ouvre à la région de Québec des perspectives très stimulantes : à nous de les saisir ensemble!

Merci.